



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2011

CESSION DE PARCELLE DE TERRAIN A LA
SOCIETE RESID WEST

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
14 novembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

Excusés :

Adjoints :

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

URBANISME ET FONCIER

**CESSION DE PARCELLE DE TERRAIN A LA SOCIETE RESID
WEST**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort est propriétaire d'une parcelle de terrain incluse dans le lotissement communal d'activités sise avenue de Limoges au lieudit « Champs de l'Arrachis » et cadastrée section HL N° 167 pour une superficie de 29 ares 30 centiares.

La Société RESID WEST a fait part de son souhait d'acquérir cette parcelle de terrain.

Le prix de vente des parcelles dépendant de ce lotissement a été fixé à 37,90 € hors taxe le m² par délibération du Conseil municipal du 16 novembre 2009. Un accord est intervenu sur la cession de ce terrain sur cette base.

En fonction des nouvelles modalités applicables en matière de TVA immobilière, cette cession est soumise à la TVA sur la marge.

Le prix de vente de cette parcelle s'élève à CENT TRENTE DEUX MILLE HUIT CENT DOUZE EUROS ET VINGT ET UN CENTS (132 812,21 €) TVA sur la marge incluse.

Le prix hors TVA sur la marge s'élève à CENT QUATORZE MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGTS EUROS ET VINGT CENTS (114 480,20 €).

La marge est égale à QUATRE VINGT TREIZE MILLE CINQ CENT TRENTE EUROS ET SOIXANTE DIX CENTS (93 530,70 €) au taux de 19,60 % soit DIX HUIT MILLE TROISCENT TRENTE DEUX EUROS ET DEUX CENTS (18 332,02 €).

Il est précisé que le terrain objet de la présente vente est soumis à la participation pour voirie et réseaux d'un montant TTC de 16,34 €/m² dont le fait générateur sera la délivrance du permis de construire.

La recette sera imputée au Budget Principal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession au profit de RESID WEST au prix de 132 812,21 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL